



Observatoire Europe-Afrique 2030

Étude de cas n° 19

**Premiers enseignements du
« Palmarès des Leaders de l'industrialisation verte en Afrique »**

15 avril 2024

Table des matières

<u>1.</u>	<u>CONTEXTE ET OBJECTIF.....</u>	<u>3</u>
<u>2.</u>	<u>ANALYSE PAR FILIERE</u>	<u>4</u>
<u>3.</u>	<u>ANALYSE PAR PAYS</u>	<u>5</u>
<u>4.</u>	<u>CROISEMENT « PAYS X FILIERES »</u>	<u>6</u>
<u>5.</u>	<u>ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE.....</u>	<u>7</u>
<u>6.</u>	<u>ANALYSE PAR PROFIL D'ENTREPRISE</u>	<u>8</u>

1. Contexte et objectif

Le **Palmarès des Leaders de l'industrialisation verte en Afrique** est développé et géré par l'Observatoire Europe-Afrique 2030. Il recense à ce jour 48 entreprises africaines.

La présente note décrit les premiers enseignements qui se dégagent de ce recensement, sur la base de critères tels que le pays d'appartenance de l'entreprise, son secteur d'activité et son profil.

L'analyse ci-après s'appuie sur les entreprises identifiées par l'Observatoire comme des « Leaders de l'industrialisation verte », c'est-à-dire des entreprises ayant une activité manufacturière dans une (ou plusieurs) filière(s) verte(s) sur le sol africain¹.

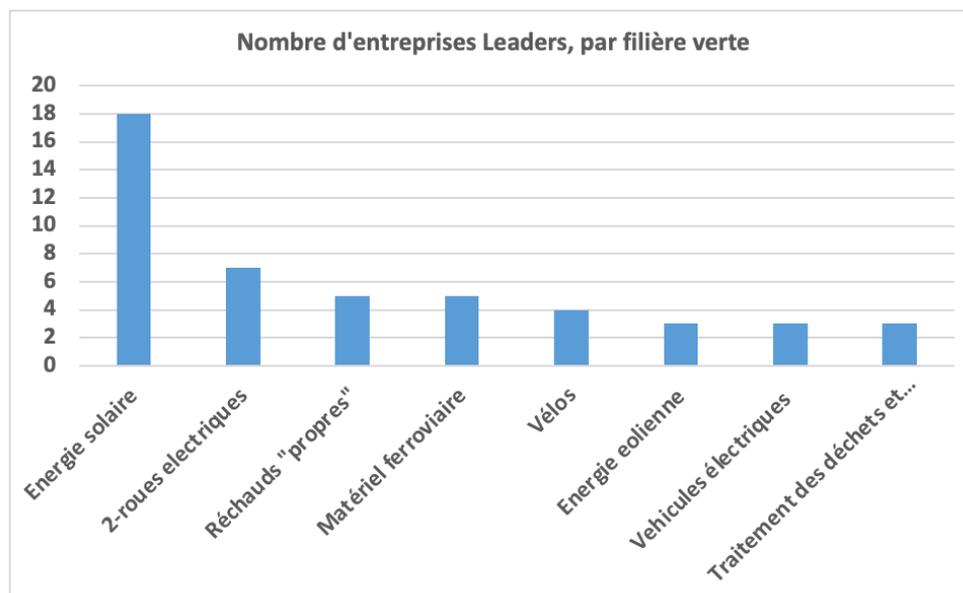
Ce Palmarès n'est pas exhaustif. Semaine après semaine, il s'enrichit grâce à l'identification de nouvelles entreprises. D'autre part, le processus de validation en continu mis en œuvre par l'Observatoire permet de compléter progressivement les informations manquantes relatives à telle ou telle entreprise.

De ce fait, il est essentiel de noter que l'analyse présentée dans cette note fournit une première image du tissu manufacturier africain dans les filières vertes mais ne doit en aucun cas être considérée comme significative au plan statistique.

¹ A titre d'exemples de filières vertes, on peut citer la fabrication de panneaux photovoltaïques, d'éoliennes, de tramways, de réchauds écologiques, de kits solaires ou d'unités de tri et de recyclage des déchets.

2. Analyse par filière

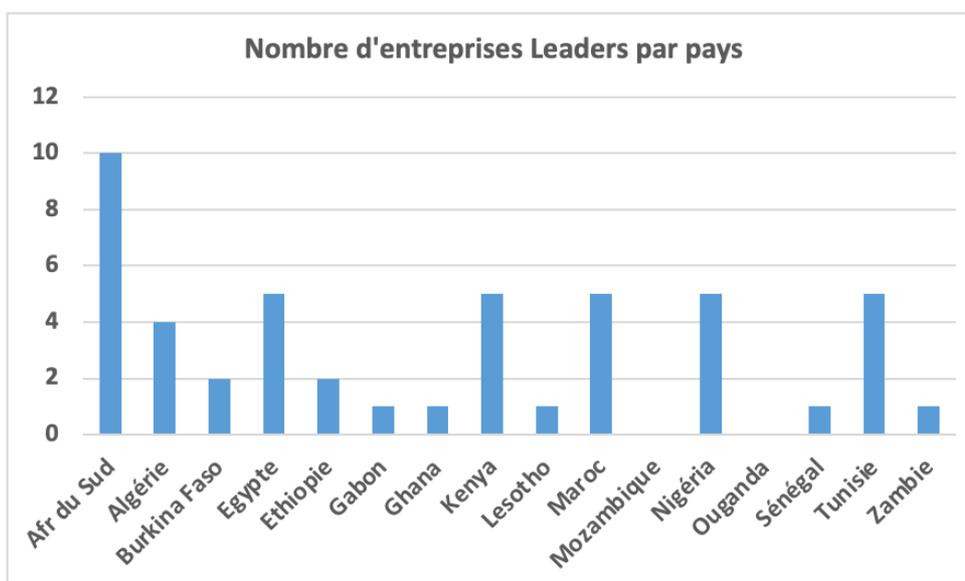
Avec 18 entreprises dans le Palmarès, la filière « énergie solaire » est la plus représentée. Elle comprend en majorité des fabricants de panneaux photovoltaïques ainsi que des fabricants de kits solaires pour l'éclairage individuel domestique et pour l'éclairage public.



3. Analyse par pays

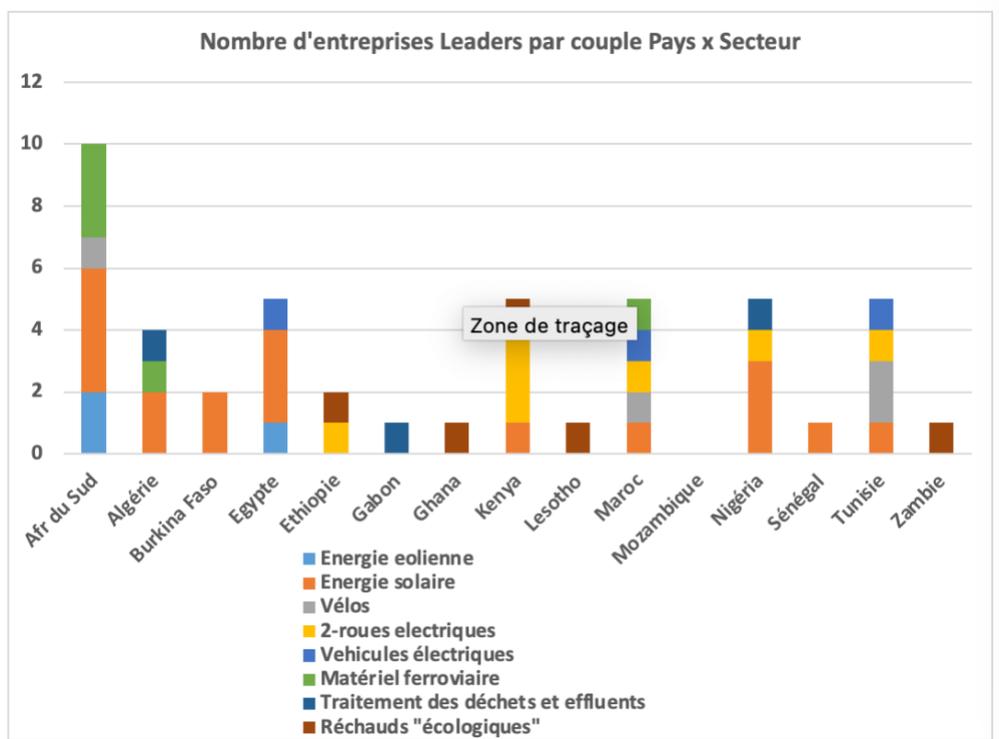
On distingue quatre groupes de pays africains :

- Afrique du Sud : Ce pays représente 21% du nombre total d'entreprises du Palmarès
- Egypte, Kenya, Maroc, Nigéria et Tunisie : Chacun représente environ 10% du total des entreprises recensées
- Algérie, Burkina Faso, Ethiopie, Gabon, Ghana, Lesotho, Mozambique, Sénégal et Zambie : Chacun de ces pays représentés 5% du total des entreprises recensées
- Les 39 autres pays du continent africain ne sont, pour le moment, pas présents dans le Palmarès.



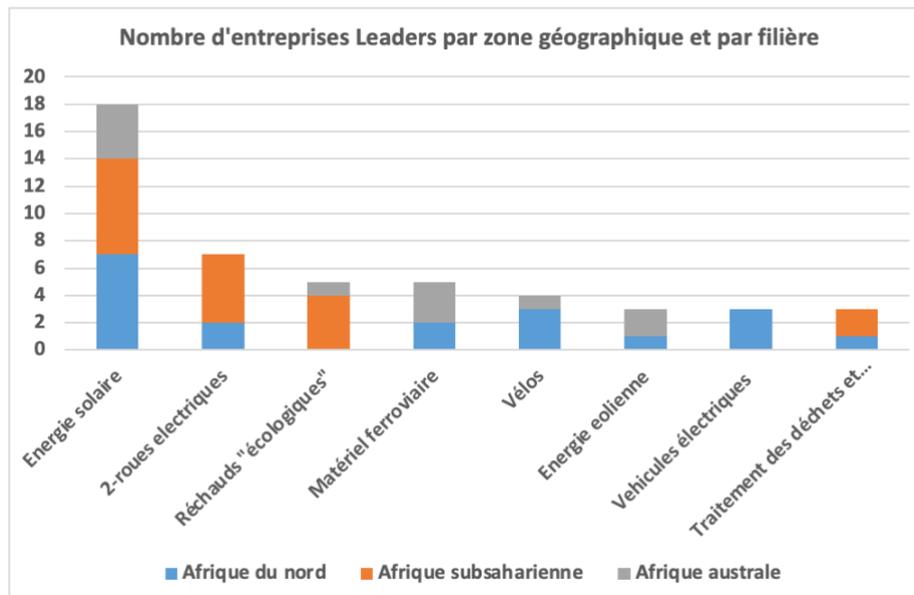
4. Croisement « Pays x Filières »

Le croisement des critères « Pays » et « Filière » met en évidence de fortes spécificités sectorielles pour certains pays. Le graphique ci-dessous permet de constater en particulier que dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne (Ethiopie, Ghana, Lesotho, Zambie) les « réchauds écologiques » représentent une part significative, voire la totalité des entreprises du Palmarès.



5. Analyse par zone géographique

Le graphique ci-dessous apporte un éclairage sur la répartition des entreprises Leaders par grande zone géographique (Afrique du Nord, Afrique Subsaharienne, Afrique Australe. Les trois zones occupent une présence significative dans le Palmarès, mais avec une distribution très différente selon les filières.



Plusieurs enseignements se dégagent du graphique :

Les pays d'Afrique subsaharienne sont peu (ou pas) présents dans les filières à fort degré de complexité technologique telles que la fabrication d'éoliennes, d'équipements ferroviaires, de véhicules électriques et de vélos. La fabrication de panneaux solaires fait toutefois exception puisqu'on observe une présence significative d'entreprises du Nigéria et du Burkina Faso.

Les pays d'Afrique subsaharienne occupent une bonne place dans la filière de fabrication des deux-roues électriques.

80% des entreprises recensées dans la filière de fabrication des réchauds écologiques sont en Afrique subsaharienne. Cette filière se différencie des autres filières du Palmarès par son contenu technologique et la valeur ajoutée des produits fabriqués significativement plus faibles. Il s'agit même souvent de produits manufacturés de fabrication artisanale.

Des entreprises d'Afrique du Nord sont présentes dans toutes les filières du Palmarès, à l'exception des réchauds écologiques.

L'Afrique du Sud est très présente dans les filières à fort degré de complexité technologique.

6. Analyse par profil d'entreprise

Le graphique ci-dessous met en évidence la prépondérance (59%) des entreprises domestiques indépendantes dans le Palmarès. Ces entreprises ont été créées et développées par des acteurs nationaux.

Les entreprises ayant un statut de filiale (il peut s'agir de groupes domestiques ou de groupes étrangers) représentent 35% des entreprises Leaders recensées.

Parmi les 31% de filiales de groupes étrangers, la répartition des maisons-mères par pays est la suivante :

- Chine (4 entreprises)
- France (4 entreprises)
- États-Unis (2 entreprises)
- Allemagne (1 entreprise)
- Pays-Bas (1 entreprise)
- Suède (1 entreprise)
- Italie (1 entreprise).

